

LE PATRONAGE DANS L'ARMÉE

Je parcourais récemment un des volumes de la correspondance générale qu'entretenaient les gouverneurs et les intendants avec les ministères à Paris, et je tombai par hasard sur un tableau des demandes d'avancement qui furent faites au lendemain de la paix d'Utrecht. Ce tableau porte en marge la note : *A Marly le 7 May 1714*, les observations du ministre et les noms de ceux qui sollicitaient pour les divers officiers.

Que d'intrigues, que de démarches, que de sollicitations pour obtenir ces promotions enviées ! Rien de plus bizarres, parfois, que les raisons invoquées. On cherche des protecteurs dans tous les rangs et dans tous les coins de la France. Les uns sont recommandés par des marquises ou des grandes dames de la cour, par des évêques ou par des hauts personnages, les autres se contentent de simples valets de chambre ou même des sauvages. Quelle course au clocher ! Et comme les soucis et les ennuis de l'exercice du patronage ont bien été les mêmes dans tous les temps et dans tous les lieux. "Souvenez-vous, disait Napoléon Ier à Fontanes, que tous les hommes demandent des places. On ne consulte que son besoin, et jamais son talent."

J'ai cru que ce tableau de demandes d'avancement avec ses remarques aurait quelque intérêt pour les lecteurs du *Bulletin*, et le voici :

"Remplacement des employés militaires.

Emplois vacans.

La majorité des troupes vacante par la mort du sr. Dumeny.

La majorité des Trois-Rivières vacante par la mort du sr. de Cabanac.

Demandes pour la majorité des troupes : Le sr. Leverrier, Français. Sert depuis 1672, est le premier capitaine. A servi en France. Est assez bon officier et a de la dignité.

Le sr. de la Chassagne, Français, major de Montréal, la demande ou une augmentation d'appointements. Sert